



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

écologie, développement durable et énergie : structures administratives

Question écrite n° 79099

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'évolution de l'organisation du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Dans son rapport du 27 avril 2015, la Cour des comptes préconise de répartir les charges de frais généraux entre les différentes activités productives en fonction de leur contribution aux ressources et aux charges du BRGM. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79099

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3347

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)